

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > PUBLICATIONS > OUVRAGES COLLECTIFS

"La bioéthique en débat : le début de la vie" étude collective, co-écrite par Sophie PARICARD

LE 20 MAI 2019

"La bioéthique en débat : le début de la vie"
sous la direction de Bénédicte Bévière-Boyer,
Dorothee Dibie et Astrid Marais



Présentation

La bioéthique s'intéresse aux questions éthiques soulevées par les progrès techno-scientifiques. La loi a vocation à encadrer ces progrès afin de s'assurer que la science reste au service de la personne et non l'inverse.

C'est dans cette optique qu'ont été adoptées les différentes lois bioéthiques en 1994. Parce que la médecine est en constante évolution, ces lois font l'objet de réexamens réguliers.

La prochaine révision sera sans doute l'occasion de combler les lacunes ou imperfections de la loi auxquelles le juge est régulièrement confronté.

Cet ouvrage, issu des conférences organisées en 2018 par la Cour de cassation et le Centre de recherches juridiques de droit privé et droit de la santé de l'Université Paris 8, se donne ainsi pour objectif de participer à cette réflexion essentielle.

S o m m a i r e

Préface, par B. Louvel, premier président de la Cour de cassation

La bioéthique : approche pluridisciplinaire

Modérateur : A. MARAIS, professeur à l'université Paris 8

Intervenants : J.-F. DELFRAISSY, président du Comité consultatif national

d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé / F. DREIFUSS-NETTER,

conseiller à la chambre criminelle de la Cour de cassation / R. FRYDMAN,

professeur émérite à la faculté de médecine Paris-sud au Kremlin-Bicêtre

Embryons in-vitro : assistance médicale à la procréation, diagnostic

préimplantatoire et recherche

Modérateur : D. DIBIE, magistrat, professeur associé à l'université Paris 8

Intervenants : J. TESTART, directeur de recherche honoraire à l'Institut

national de la santé et de la recherche médicale / S. PARICARD, maître de

conférences au centre de recherche et de formation d'Albi



Les pratiques prohibées de l'assistance médicale à la procréation

Modérateur : A. MARAIS, professeur à l'université Paris 8

Intervenants : D. FENOUILLET, professeur à l'université Paris II Panthéon-Assas / R. LE COTTEY, conseiller référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation / A.-M. LEROYER, professeur à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne



La procréation et la mort : procréation post mortem et homicide involontaire du fœtus

Modérateur : B. BOYER-BEVIÈRE, maître de conférences à l'université Paris 8

Intervenants : N. BLANC, professeur à l'université Paris 13 / I. HAREL-DUTIROU, conseiller référendaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation / B. PY, professeur à l'université de Lorraine « Droit et bioéthique »

Le statut de l'embryon et les lois de bioéthique

Modérateur : B. BOYER-BEVIÈRE, maître de conférences à l'université Paris 8

Intervenants : C. AZAR, conseiller référendaire à la première chambre civile de la Cour de cassation / CH. BOUFFARD, professeur à la faculté de médecine et des sciences de la santé à l'université de Sherbrooke / A. MARAIS, professeur à l'université Paris 8

L'accès aux origines personnelles, dons de gamètes et accouchement sous X

Modérateur : D. DIBIE, magistrat, professeur associé à l'université Paris 8

Intervenants : J.-R. BINET, professeur à l'université Rennes 1 / M.-Ch. LE BOURSICOT, conseiller à la troisième chambre civile de la Cour de cassation

["La bioéthique en débat : le début de la vie", éditions Dalloz, Thèmes et commentaires](#)